

PLAN CLIMAT

AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Guide pratique

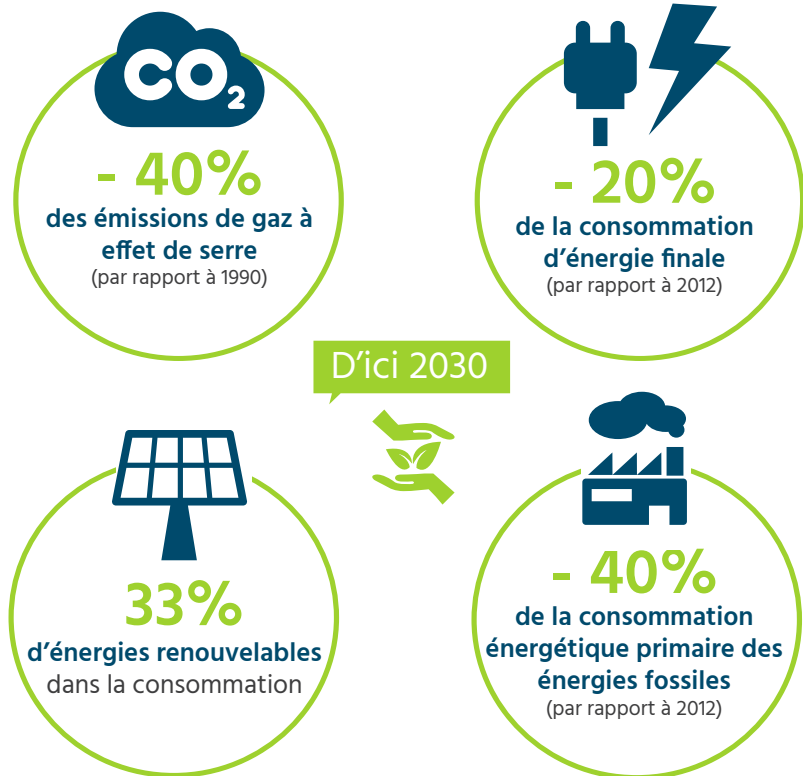


Communauté
d'Agglomération

Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

LES OBJECTIFS NATIONAUX

Face à l'urgence climatique, la France s'est fixé à travers la Loi Énergie-Climat, des objectifs ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement.



A l'horizon 2050, l'objectif est la neutralité carbone (réduction des émissions du secteur du bâtiment de 95%, des transports de 97% et des déchets de 66% (par rapport à 2015).

La transition énergétique doit également concilier des enjeux environnementaux (biodiversité, préservation des ressources naturelles, adaptation aux catastrophes naturelles...) et des enjeux sanitaires et sociaux (préservation de la qualité de l'air, la lutte contre la précarité énergétique...)

C'EST QUOI UN PLAN CLIMAT ?

Un projet à l'échelle du territoire pour endiguer le dérèglement climatique !

Le Plan Climat est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel.

Il mobilise l'ensemble des acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, élus...), afin de proposer des solutions concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique et encourager le territoire à être plus résilient.

Ce programme d'actions, établi sur 6 ans, vise à :

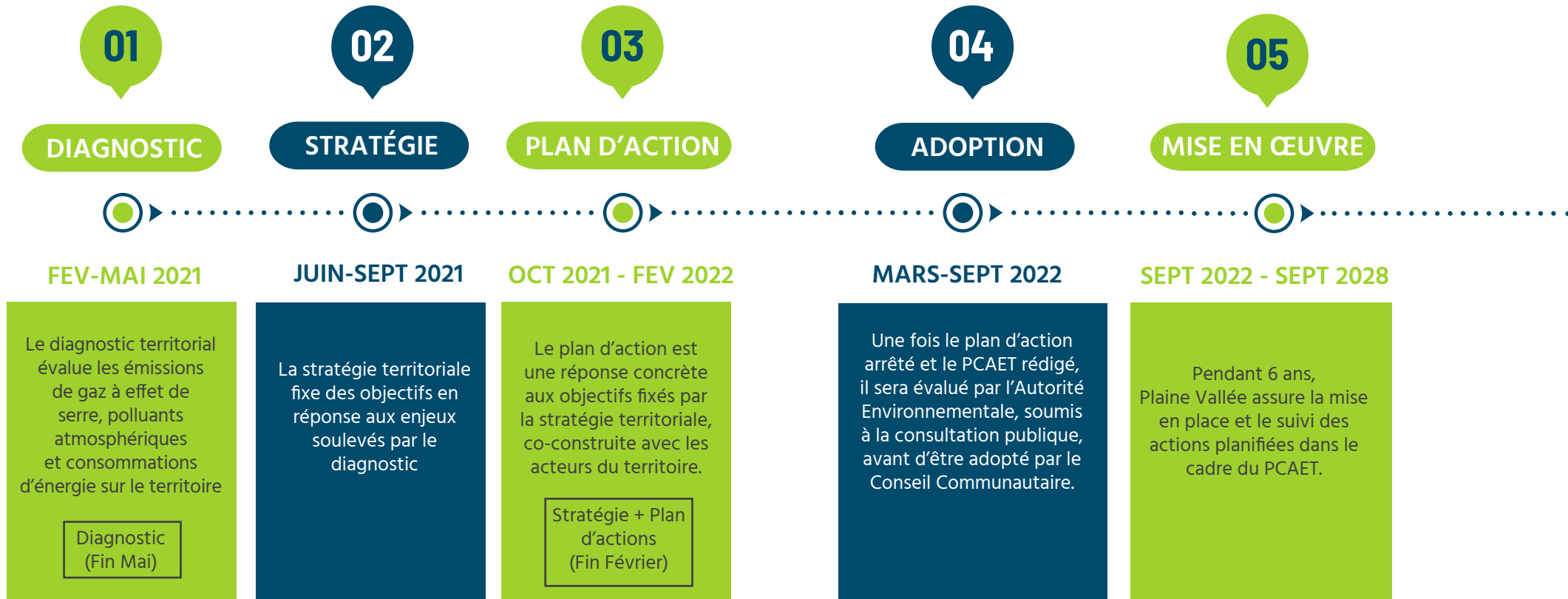
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Adapter le territoire au changement climatique
- Diminuer la consommation énergétique
- Préserver la qualité de l'air
- Développer les énergies renouvelables

Le PCAET concerne tous les domaines de la vie quotidienne : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'agriculture, les énergies, l'économie, l'aménagement du territoire, la biodiversité...

En plus de son ambition de préserver l'environnement, le PCAET présente à terme de multiples bénéfices pour les habitants et le territoire :

- Réduction des charges d'énergie des ménages et amélioration du confort : gain de pouvoir d'achat, rénovation de l'habitat...
- Bénéfice santé : amélioration de la qualité de l'air, prévention des risques de canicule...
- Une meilleure qualité de vie: végétalisation des espaces urbains, préservation de la biodiversité et des espaces forestiers...
- Renforcement de l'économie locale et de l'emploi : anticipation des impacts sur l'agriculture, valorisation des circuits courts, création d'emploi locaux dans des filières d'avenir...

ÉLABORATION & MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

FEV 2021 - FEV 2022

Ce dispositif de suivi et d'évaluation mesure l'impact présent et futur des différentes actions menées sur le territoire.

PAR QUI ?

La loi confie aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de + de 20 000 habitants, l'élaboration d'un PCAET. C'est donc à Plaine Vallée, qu'il appartient de coordonner la transition énergétique à l'échelle du territoire.

LES INSTANCES DE PILOTAGE DU «PCAET»

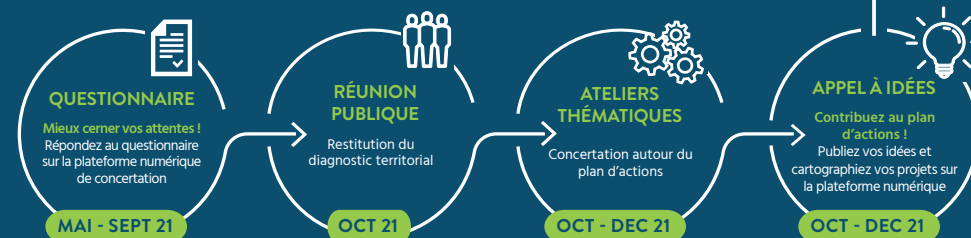


UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

Le PCAET est avant tout une démarche transversale et concertée qui mobilise tous les acteurs locaux afin de proposer des actions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique.

Dès le 1^{er} mai !

LA CONCERTATION PUBLIQUE



www.agglo-plainevallee.fr/plan-climat



Aménageons ensemble
notre territoire de demain !



www.agglo-plainevallee.fr/plan-climat

plateforme numérique de concertation citoyenne

Communauté
d'Agglomération

Plaine Vallée

Forêt de Montmorency